



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2008-1505
dossier lié n° 7900753

Maisons-Alfort, le 31 décembre 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
LONTREL F , n° intrant 2080309**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 5 décembre 2008 d'un dossier, déposé par Dow Agrosciences, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation LONTREL F.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence LONTREL 100, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 7900753, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2009;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour LONTREL F est bien strictement identique à celle déclarée pour LONTREL 100;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation LONTREL F, présentée par Dow Agrosciences, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit LONTREL 100.

Pascale BRIAND